

UNIVERSITÉ D'OTTAWA, FACULTÉ DE MÉDECINE
POLITIQUE RELATIVE AU SALAIRE DES STAGIAIRES CLINIQUES POSTDOCTORAUX

OBJET

Les stagiaires cliniques postdoctoraux des ÉMPD sont des médecins qui ont terminé leur résidence et qui suivent une formation postdoctorale spécialisée dans le cadre d'un stage qui peut ou non être agréé par le CRMCC ou le CMFC. Les stagiaires cliniques postdoctoraux ne sont pas des résidents et, à ce titre, ne sont pas soumis au contrat PARO-CAHO. Afin de s'assurer que les stagiaires cliniques postdoctoraux reçoivent un salaire décent, il est impératif de fixer un niveau de rémunération de base.

DEMANDE

Les stagiaires cliniques postdoctoraux à temps plein des ÉMPD de l'Université d'Ottawa doivent avoir la possibilité de toucher un minimum de 70 000 \$ par an pour leur formation postdoctorale. Cet objectif peut être atteint par les moyens suivants, sans toutefois s'y limiter :

- a) Financement externe par une tierce partie, p. ex. fondation hospitalière, organisme de bienfaisance, organisme gouvernemental
- b) Soutien salarial par l'hôpital, le département universitaire ou l'institut de recherche
- c) Revenus cliniques propres, c'est-à-dire la capacité de générer au minimum un tel montant par la pratique clinique.

Comité

Comité des stages cliniques postdoctoraux
Conseil de la Faculté
Comité exécutif du Sénat

Date d'approbation

13 février 2023
9 mai 2023
12 juin 2023